



**Liste rouge**  
des vertébrés  
terrestres de  
Franche-Comté



UNION EUROPEENNE



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

# Blongios nain // *Ixobrychus minutus*

## Statut

Nicheur et migrateur très rare Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Oiseaux	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
NT	CR (critères C2a(l) ; D)	oui	Annexe I	oui (nidif)	1

## Répartition et populations

En France, le Blongios nain est très inégalement réparti et est même absent de beaucoup de régions françaises. Les dernières estimations font état d'environ 500 à 830 couples nicheurs pour notre pays. Les départements ou régions les plus fréquentés sont la Somme, les Bouches-du-Rhône, l'Ain, le Nord-Pas-de-Calais, la Côte d'Or, la Saône-et-Loire, l'Indre, les Landes, le Midi-Pyrénées et le Languedoc-Roussillon. L'espèce hiverne en Afrique et dans le sous-continent indien.

Une synthèse des connaissances a permis d'évaluer l'effectif nicheur régional à la fin des années 80 à 14-34 couples, puis à 9-25 couples durant la période 1994-1998. Cette baisse numérique se traduit par une désertion de certains sites. Au cours des deux dernières décennies, on a assisté à une désertion quasi systématique des zones alluviales, l'espèce ne se maintenant plus qu'en étangs ou en zones de marais à plus ou moins forte couverture en roseaux.

Aujourd'hui, grâce au « système de veille » mis en place dès 1999, nous savons que le bastion franc-comtois de l'espèce est la Bresse des étangs dans le Jura dont les effectifs, fluctuants selon les années, s'élèvent à une quinzaine de couples, ce qui représente plus de 80 % de la population nicheuse régionale.

Le marais de Vy-le-Ferroux en Haute-Saône accueillait l'espèce récemment mais cela n'a pas encore été confirmé sur la période atlas (2009-2012). Inversement, des sites artificiels peuvent s'avérer favorables quelques années et l'espèce, migratrice, montre des capacités de colonisation (cas de la gravière de Pagny dans le Jura et peut-être celle de Saint-Vit dans le Doubs). Quelques couples pourraient ainsi échapper à la connaissance en s'installant temporairement sur des zones non prospectées spécifiquement (ripisylve, plan d'eau de sablière etc.).

## Habitat et écologie

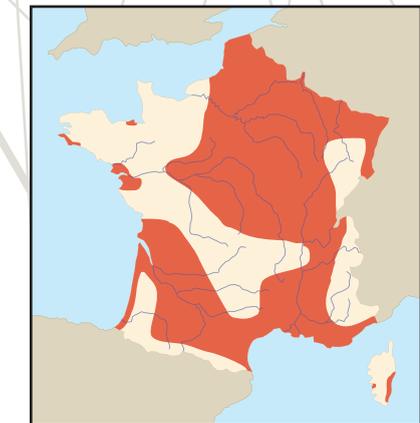
Le Blongios fréquente les roselières des plans d'eau (étangs, gravières), même de taille modeste, les bords de fossés, les marais, les bordures de rivières, etc. On le trouve surtout dans les phragmitaies et les typhaies entrecoupées de saules en densité plus ou moins importante. La présence d'arbres (saules principalement) semble bien être un milieu recherché par l'espèce. Il établit son nid dans une végétation très dense, sur des tiges de roseaux ou dans les saules, les aubépines, les églantiers, les ronciers.

En Franche-Comté, il semble être un habitant quasi exclusif des roselières des plans d'eau (étangs et marais).

L'espèce est surtout présente de mai à août.

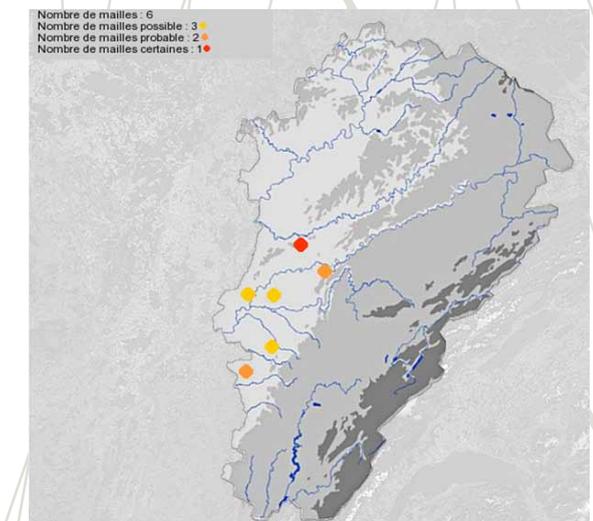


Blongios nain © Daniel Bouvot



Nidification de l'espèce en France  
© Nouvel inventaire des oiseaux de France  
Delachaux et Niestlé - 2008

Répartition du Blongios nain en Franche-Comté en période de nidification (Atlas 2009-2012)





# Liste rouge

des vertébrés terrestres de Franche-Comté

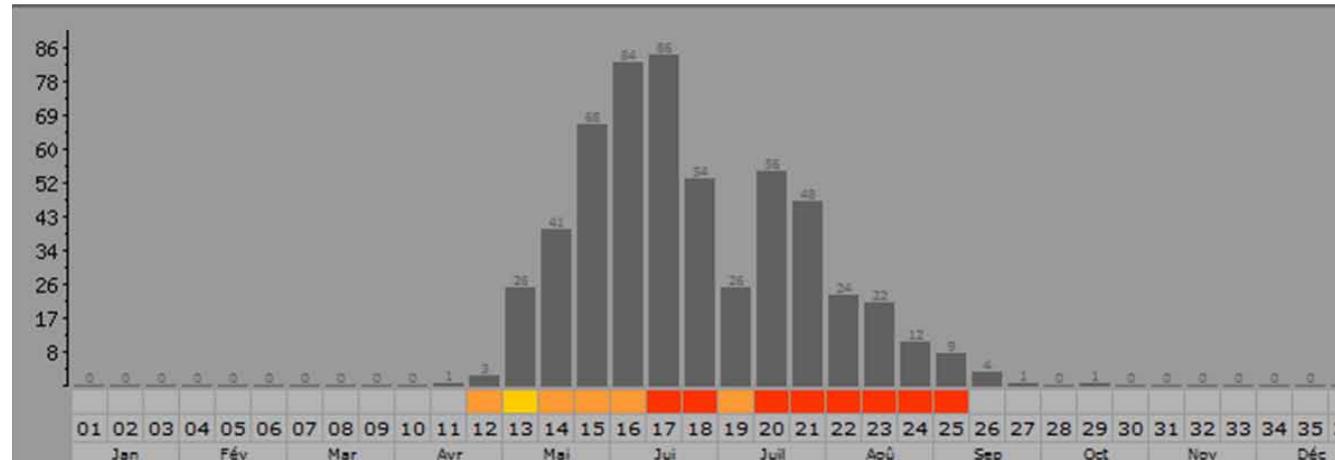


PRÉFET  
DE LA RÉGION  
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

# Blongios nain // *Ixobrychus minutus*



Phénologie du Blongios nain en Franche-Comté

## Menaces et priorités de conservation

La sécheresse en Afrique sur ses lieux d'hivernage, et particulièrement en Afrique de l'Est, est sans doute la cause principale de la chute spectaculaire des effectifs enregistrée dans les années 70 et 80. Néanmoins, certains facteurs aggravants ont également joué un rôle et continuent toujours de représenter une menace pour le Blongios dans notre pays.

La dégradation voire la disparition des sites de reproduction par l'exploitation commerciale des roseaux, la coupe, les brûlis ou par l'assèchement des phragmitaies mais aussi par le drainage ou la mise en culture des marais causent un préjudice à l'espèce.

Les dérangements liés au tourisme, à la pêche ou à la chasse, ou à la surpopulation de sangliers ou de ragondins peuvent occasionner également des problèmes. La pollution des zones humides, le retournement des herbages et l'intensification de l'agriculture participent également à la baisse des ressources alimentaires.

La restauration de la population régionale de Blongios nain passe par la conservation de marais et roseaux en bon état avec un niveau d'eau suffisant. Une certaine tranquillité est également favorable à l'espèce et on veillera donc à limiter la fréquentation humaine sur les sites principaux. On s'intéressera également à la gestion halieutique des plans d'eau. Trop de poissons trop gros éliminent en effet les petites proies dont se nourrit le Blongios. Enfin, travailler sur la qualité de l'eau sur les bassins versants des plans d'eau permettrait également de réduire les pollutions d'origine agricole. La conservation ou la restauration de ripisylves et phragmitaies alluviales par une gestion forte et à large échelle des parties aval des lits de rivières pourraient permettre un retour de l'espèce dans cet habitat quasi déserté en Franche-Comté.

Il serait souhaitable d'étendre les actions de gestion et de protection sur l'ensemble des sites importants où l'espèce niche et d'une manière générale, la mise en place de mesures contractuelles doit être privilégiée pour protéger l'espèce. Sur les sites en ZSC ou ZPS, les contrats Natura 2000 ou les mesures agro-environnementales sont là pour répondre à cet objectif. Enfin, la création de Réserves Naturelles Régionales peut également être intéressante dans la mise en place de mesures de gestion sur des sites abritant le Blongios nain et un cortège paludicole.

Rédaction : Christophe Morin (LPO Franche-Comté) – Mise à jour avril 2011



Blongios nain © Christophe Mauvais

Etang fourni en roseaux, milieu de nidification  
© Marc Giroud

